

Débats

Entre la France et l'Italie, c'est « je t'aime, moi non plus »

Marc LazarGérald Darmanin a fustigé l'incapacité à « régler les problèmes migratoires » de Giorgia Meloni, refroidissant les relations entre la France et l'Italie. Pourtant, au-delà des controverses, les deux pays frontaliers ont des intérêts communs et devront travailler ensemble à l'avenir, analyse l'historien*.

Marc Lazar



Le 4 mai dernier, en réponse aux critiques de Jordan Bardella, président du Rassemblement national, sur sa politique envers l'immigration, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a fustigé l'incapacité à « régler les problèmes migratoires » de Giorgia Meloni, « Madame le président du Conseil » ainsi qu'elle demande à être désignée, déclenchant aussitôt une nouvelle tension diplomatique entre Paris et Rome. Cela démontre une fois encore que la relation franco-italienne se caractérise sur le long terme par un balancement incessant entre, d'un côté, la célébration assez convenue de l'amour que se porteraient les « cousins italiens » partageant la même culture et unis par des intérêts communs, et, de l'autre, sans même évoquer la déclaration de guerre le 10 juin 1940 de Mussolini, des brouilles plus ou moins importantes, des malentendus, de réelles divergences, voire de sérieux antagonismes.

Depuis la victoire de la coalition de droite le 25 septembre dernier et l'arrivée le 22 octobre de Giorgia Meloni, dirigeante du parti Frères d'Italie issu du néo-fascisme et présidente du parti des Conservateurs et réformistes européens, à la tête du gouvernement, la relation franco-italienne s'avère plus que jamais tourmentée. Ces deux événements avaient provoqué des réactions sévères de la part du gouvernement français, à commencer par la première ministre, Élisabeth Borne, qui avait dit vouloir faire preuve de vigilance sur le respect des droits de l'homme, des uns et des autres, et du droit à l'avortement. En novembre, le refus par l'exécutif italien de l'accostage dans ses ports du navire *Ocean Viking* avec ses 234 migrants rescapés en mer a déclenché un bras de fer diplomatique avec la France, contrainte et forcée de l'accueillir. Au mois de décembre, dans sa conférence de presse de fin d'année, interrogée sur le traité du Quirinal signé le 26 novembre 2021 à Rome par Emmanuel Macron et Mario Draghi sous l'autorité du président de la République italienne, Sergio Mattarella, Giorgia Meloni répliqua qu'elle n'avait pas « encore eu la possibilité de l'approfondir » comme elle l'aurait voulu. Elle rappela qu'elle s'y était opposée parce que le Parlement n'avait pas été consulté, oubliant de dire qu'elle l'avait dénoncé parce que donnant, selon elle, une part trop belle à la France. Ses parlementaires ne l'ont d'ailleurs pas ratifié.

En fait, la relation entre nos deux pays est actuellement sur une ligne de crête. Les positionnements politiques des gouvernements sont éloignés. L'italien est orienté à droite toute, et ne disposant que d'une marge de manœuvre limitée en matière économique pour ses négociations avec Bruxelles, il doit cultiver sa singularité sur les questions de société, en particulier l'immigration et les migrations. Le français se situe au centre droit tout en tentant de conserver dans sa majorité relative une part de centre gauche : il a besoin de se démarquer de ce qui se passe en Italie. En outre, les biographies et les personnalités d'Emmanuel Macron et de Giorgia Meloni se situent aux antipodes. Par conséquent, les différends traditionnels - la politique européenne, en particulier le rapport Paris-Berlin, l'immigration, l'ouverture des marchés respectifs des deux pays, le Maghreb, la Libye, l'Afrique subsaharienne, etc. - ne peuvent que resurgir et être instrumentalisés voire exacerbés politiquement. Ainsi sur l'immigration, la France accuse l'Italie de ne pas bien gérer ni traiter les migrants qui arrivent sur ses côtes et de les inciter ensuite à se diriger vers la frontière. Pour sa part, l'Italie pointe

l'hypocrisie de la France, donneuse de leçons en matière de droits de l'homme mais déployant ses forces de l'ordre à Menton pour repousser les migrants et n'exprimant aucune solidarité, surtout dans le contexte actuel puisqu'elle fait face à une vague d'arrivées, 42 499 depuis le début de l'année, presque quatre fois plus qu'en 2022 à la même époque.

Il est vraisemblable que ces tensions continueront surtout dans la perspective des élections européennes de 2024. La relation franco-italienne oscillera entre deux pôles. D'une part, la nécessité pour les deux gouvernements de défendre leurs orientations politiques respectives. En France, pour combattre le Rassemblement national, la majorité présidentielle pro-européenne l'associera à la politique menée par Giorgia Meloni, alors même qu'elle se distingue de Marine Le Pen. En Italie, la chef du gouvernement, ambitionnant de sceller un accord entre son Parti des conservateurs et réformistes européens avec une fraction du Parti populaire européen pour renverser les alliances au Parlement de Strasbourg, a besoin de désigner Emmanuel Macron comme l'un de ses adversaires. Elle joue en outre sur le sentiment antifrançais des électeurs de droite : en 2019, un sondage démontrait que 38 % des Italiens, et encore plus ceux de droite, avaient de l'antipathie pour la France et les Français. Mais d'autre part, la France et l'Italie ont besoin pour des raisons économiques l'une de l'autre et plus encore convergent sur des sujets essentiels : les deux veulent une renégociation des critères de Maastricht, ce qui suppose d'agir ensemble face à l'Allemagne et aux pays frugaux, plaident pour une politique commune de l'énergie et envoient des armes à l'Ukraine, même si des divergences existent quant à la solution politique à apporter à la guerre. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle un certain nombre de ministres français et italiens, notamment, ceux de l'Économie, de la Défense, de la Justice, des Affaires étrangères et des Affaires européennes, travaillent ensemble et avancent sur divers dossiers.

Au-delà des controverses et des rivalités amplifiées par les acteurs politiques et les médias, se poursuit donc une solide coopération qui correspond également à celle qui existe dans la société civile, par exemple entre les organisations patronales, le Medef et la Confindustria, les lycées, les universités et le monde de la culture. Entre la France et l'Italie, c'est un peu « je t'aime, moi non plus ».

**Professeur émérite d'histoire et de sociologie politique à Sciences Po, Marc Lazar est titulaire de la chaire « relations franco-italiennes pour l'Europe » à l'université Luiss de Rome.*